



**Madame, Monsieur,
Chères Montoises, Chers Montois,**

Dans les prochains jours, vous allez choisir une équipe municipale composée de femmes et d'hommes qui œuvreront avec vous et pour vous pendant les six prochaines années.

L'enjeu est crucial pour notre ville et l'équipe du Nouvel Élan Populaire en est pleinement consciente.

Notre équipe a élaboré, en concertation avec vous, un programme réaliste et ambitieux pour redonner à notre ville la place de premier plan qu'elle mérite et qu'elle doit tenir dans le département.

Nous avons fait le choix de la sincérité en ne cachant pas nos sensibilités politiques ou philosophiques, celui

de la cohérence en restant fidèles à ce en quoi nous croyons, celui du rassemblement en composant une équipe diverse et soudée, à l'image de Mont-de-Marsan.

Le bilan des mandats écoulés de Charles Dayot et Geneviève Darrieussecq est sans équivoque : immobilisme, manque d'ambition et de vision, absence de stratégie. Ce bilan parle de lui-même.

Il est temps pour notre ville que la situation change.

Ce changement, ce renouvellement, nous souhaitons l'initier dans votre intérêt et je serai fier de l'incarner pour vous.

Alors, le 15 mars prochain, je compte sur vous pour vous mobiliser, voter et faire voter pour notre projet.



Jean-Baptiste Savary,
Tête de liste du Nouvel Élan Populaire

Pour que Mont-de-Marsan redevienne la ville dynamique, ambitieuse et accueillante que ses habitants méritent !

Notre programme en quelques points essentiels

✓ Créer une halle des initiatives dans les Nouvelles Galeries ainsi que des logements

✓ Créer une salle multimodale (concerts, vide-greniers, événements associatifs...) à Nahuques

✓ Créer un Pôle pluridisciplinaire de santé avec des professionnels de médecine générale, spécialisée et paramédicale

✓ Installer un magasin de producteurs locaux et d'alimentation bio aux Halles

✓ Instaurer la gratuité des transports en commun sur l'agglomération

✓ Développer des filières de formations qualifiantes en ingénierie climatique

✓ Faire de Mont-de-Marsan une ville étudiante

✓ Rénover les places avec création de zones arborées et végétales

Retrouvez l'ensemble du programme du Nouvel Élan Populaire sur
www.le-nouvel-elan-populaire.fr

Le mandat des engagements non tenus

Lors du précédent scrutin, Charles Dayot était l'un des colistiers de Geneviève Darrieussecq, tête de liste d'« Un Autre Mont 2, saison 2 ». Le programme de la liste « Un Autre Mont 2 » comportait de nombreuses promesses qui sont aujourd'hui non tenues.

Petit florilège de ces engagements qui n'ont jamais été suivis d'effet :

- Mont2 Ville des arbres : plantation d'arbres dans tous les aménagements ☹️ **PROMESSE NON TENUE**
- Création de 15 kilomètres de pistes cyclables supplémentaires ☹️ **PROMESSE NON TENUE**
- Réseau cyclable traversant continu et inter-quartiers ☹️ **PROMESSE NON TENUE**
- Rénovation de la route de Sabres en 2015 ☹️ **PROMESSE NON TENUE**
- Rénovation des rues dans tous les quartiers et enfouissement de réseaux ☹️ **PROMESSE NON TENUE**
- Création d'un festival du film 100 % participatif, ☹️ **PROMESSE NON TENUE**
- Création d'un pôle aquatique communautaire ☹️ **PROMESSE NON TENUE**
- Création d'un réseau aquitain de formations supérieures sur le bois ☹️ **PROMESSE NON TENUE**
- Réouverture rapide des Nouvelles Galeries ☹️ **PROMESSE NON TENUE**
- Réfection place Joseph Pancaut ☹️ **PROMESSE NON TENUE**
- Création de maisons médicales de garde et favoriser l'installation de médecins généralistes ☹️ **PROMESSE NON TENUE**

Voterez-vous pour une équipe qui n'a pas tenu tous ses engagements?

Les principaux échecs du mandat passé

Les Halles : contrat signé pour 54 ans ! Le lieu est déserté, seuls restent 2 commerces dont un tenu par l'investisseur. La gestion de ce dossier est un échec lourd de conséquence pour le centre-ville.

La redynamisation du centre-ville : le taux de vacance commerciale se rapproche des 20% alors qu'il était de 9% en 2008.

Malage : initié en 2011, ce projet avait pour but de relocaliser les enseignes de l'avenue du Maréchal-Juin, dont Carrefour, dans le secteur Nord-Est de l'agglomération. L'opposition municipale s'est opposée à ce projet dès le début, en raison des conséquences néfastes pour les commerces du centre-ville. Le projet a été abandonné fin 2019 en raison du renoncement du principal investisseur, Carrefour.



Démographie : Baisse de la population avec 1 634 habitants en moins depuis 2011. Toutes les tranches d'âge sauf les plus de 60 ans sont concernées.

Perte d'emplois : 953 emplois publics et privés en moins depuis 2011.

Emplois par catégorie socio-professionnelle	
2011	2016
23 255	22 302

Source : Insee, RP2011 et RP2016, exploitations principales, géographie au 01/01/2019



Santé : carence de l'offre de santé sur Mont-de-Marsan et son agglomération. Au 31 décembre 2017, 41% des médecins généralistes de l'agglomération avaient plus de 60 ans alors que la moyenne du département est de 27% (source : étude KPMG 18/12/2019).

Education-Jeunesse : Le transfert de compétence de la Commune vers l'Agglomération a été fait dans la précipitation et en privilégiant une logique comptable et budgétaire, conduisant à la dégradation des conditions de travail des personnels concernés, qui sont pour partie en souffrance.

Sécurité : l'« expérimentation » de la suppression de feux de circulation tricolores du Sablar, sans concertation ni accompagnement des habitants, a conduit à une insécurité des usagers de la route.

Environnement : alors que la plantation d'arbres était promise en 2014 à l'occasion de chaque chantier municipal, cela n'a pas été le cas. La ville s'est désengagée du Palmarès des Villes Fleuries sous prétexte que cela nécessite trop de personnel.

Cadre de vie et voirie : la propreté de la ville n'est pas la priorité de l'exécutif actuel, pas plus que l'entretien de la voirie.



Voterez-vous pour une équipe qui a échoué sur des sujets aussi essentiels que l'environnement, la sécurité et la qualité de vie, l'accès aux services publics de proximité ?

Qui est Charles Dayot ?

Il se revendique « sans étiquette politique » et 100 % pour les Montois.

Pourtant, certains faits prouvent le contraire :

► Il y a quelques jours, Charles Dayot indiquait à Céline Piot, membre de la liste du Nouvel Élan Populaire et actuelle conseillère municipale d'opposition, que son comportement politique démontrait qu'elle n'était « pas une femme qui couche la première nuit ». 100 % sexisme ordinaire !

► La liste de Charles Dayot comporte plusieurs personnes qui sont politiquement encartées ou investies de responsabilités politiques. Geneviève Darrieussecq est secrétaire d'État aux Armées du Gouvernement LREM d'Emmanuel Macron. Mathieu Ara est son chef de Cabinet à Paris. Charles Dayot a reçu le soutien implicite du Rassemblement National dans la presse sans s'en émouvoir. **Sans étiquette** officielle, peut-être, mais pas sans soutiens...



Source : Publication Facebook de Charles Dayot du 22 novembre 2017

Les derniers projets structurants du territoire ont été réalisés par la gauche

Médiathèque du Marsan Philippe Labeyrie : projet initié en 2002 par la Communauté d'Agglomération du Marsan et porté par le maire de Mont-de-Marsan de l'époque, Philippe Labeyrie. Il s'agit de la 3^e médiathèque d'Aquitaine (après Bordeaux et Pau).

Pôle culturel : projet inauguré en 2009 et porté par Jean-Pierre Julian, président de l'Agglomération montoise.

Boulevard nord : équipement public inscrit dans le projet de rénovation urbaine du quartier Nord Peyrouat en 2004, puis inscrit dans la convention « Coeur de Projet » du 12 novembre 2007, par l'équipe municipale menée par le maire, Philippe Labeyrie.

Mont-de-Marsan Sculptures : festival créé en 1988, suite à la rencontre entre César, l'artiste, et Philippe Labeyrie, maire de la ville de l'époque d'abord nommé « Un Musée dans la rue ». Le festival prendra le nom « Mont-de-Marsan Sculptures » en 1991.

Plateforme sociale du Marsan : structure innovante regroupant des associations offrant aux personnes en difficulté une prise en charge globale et optimisée. Inaugurée en 2009 en présence de Philippe Labeyrie, maire de Mont-de-Marsan qui était à l'origine de ce projet.



JOURNAL DE CAMPAGNE #4

Édité par
Jean-Baptiste Savary
31 boulevard d'Haussez,
40000 Mont-de-Marsan

Directeur de la publication
Jean-Baptiste Savary

Impression
Lacoste Roque
3 bis Allée de l'Oranger
40000 Mont-de-Marsan

Numéro 4 – mars 2020
Reproduction interdite

Pour Mont-de-Marsan, les 15 et 22 mars 2020,
votez Jean-Baptiste Savary et Le Nouvel Élan Populaire

